

Schirmeck

(Bas-Rhin)

Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (26 communes)

S'inscrivant dans le cadre d'un pôle urbain composé des communes de Barembach, Schirmeck, La Broque et Rothau, le programme de revitalisation du centre-bourg a été réfléchi à l'échelle intercommunale afin de s'inscrire dans un projet de territoire. Le programme propose des actions complémentaires qui s'adaptent au caractère rural du centre-bourg.

Mots clés : Schirmeck, centre-bourg, rural, parcours résidentiels, revitalisation , services



Source : @vallée de la Bruche



Le contexte communal et territorial

- 7952 habitants sur les communes du Pôle urbain (2438 habitants à Schirmeck)
- Intercommunalité comptant 21 625 habitants
- Pôle rural de montagne à 50 km de Strasbourg et 40 km de Saint-Dié-des-Vosges
- 42% des résidences principales sont antérieures à 1946 (25% sur le Bas-Rhin)
- Plus de 50% des logements sociaux ont plus de 40 ans



Version de
Septembre 2017



Pierre Grandadam, Président de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche

«Les communes de Schirmeck, Barembach, La Broque et Rothau présentent une complémentarité en termes d'équipements qui leur permet d'asseoir leur position de centralité à l'échelle de la Vallée de la Bruche. Les services marchands et non marchands, les équipements éducatifs, sportifs et culturels sont présents sur l'une ou l'autre de ces communes. »

La revitalisation : Accompagner et promouvoir les différents parcours résidentiels

La Communauté de communes de la Vallée de Bruche a pour ambition d'apporter une réponse pertinente à chaque étape du parcours résidentiel. Le volet habitat du programme de revitalisation du centre-bourg se construit autour d'objectifs portant sur :

- la résorption de l'habitat indigne et dégradé
- l'aide à l'adaptation du logement et à sa rénovation énergétique tout en valorisant le patrimoine existant

Requalification du parc existant : redynamiser le parc public et s'appuyer sur le parc privé

- Requalifier le parc social existant est l'objectif actuellement poursuivi sur le quartier des Mé-sanges à Schirmeck : 110 logements sociaux sont concernés par le marché de maîtrise d'œuvre ur-baine et sociale passé avec un bureau d'études chargé de formuler la stratégie de requalification.
- Convertir des biens communaux en logements aidés : plusieurs opportunités ont été identifiées :
 - > Rothau : utilisation du premier étage de la mairie
 - > La Broque : reconversion d'une ancienne école maternelle
- Conduire la réhabilitation dans le parc privé. Il s'agit du levier privilégié pour pallier aux difficultés du parc public. Plusieurs opportunités de reprise de friches par des investisseurs privés existent :
 - > La friche « La Fée du Logis » à Schirmeck
 - > L'ancien foyer protestant à Rothau
 - > D'anciens commerces convertibles en logements

Renforcer et diversifier la production de logements sur le centre-bourg

Il s'agit d'accompagner les parcours résidentiels en formulant une offre à destination des ménages dont les besoins ne sont pas satisfaits par les dynamiques actuelles du marché (ménages modestes, jeunes primo-accédants, personnes âgées en perte d'autonomie...).

Le programme envisagé à Schirmeck compte 19 logements du T2 au T4 dont :

- 4 appartements d'évolution thérapeutique réservés en priorité à des patients en retour d'hospitalisation
- 5 logements locatifs et 5 logements en accession (dont 2 pour les accompagnants des résidents en retour d'hospitalisation)
- 5 logements de tourisme ou de loisirs

Le programme envisagé à la Broque compte :

- 21 maisons de ville en accession sociale
- 12 logements intermédiaires locatifs
- 1 multi-accueil
- Des logements ciblés pour seniors et PMR



Exemple de production de logements sociaux par rénovation du bâti identitaire

S'appuyer sur le point info'habitat pour mener le projet de revitalisation

Un Point Info'Habitat, co-porté par le Conseil Départemental et la Communauté de communes, a été créé en novembre 2014. C'est le premier dans le département qui figure dans les orientations du plan départemental de l'habitat (PDH).

Ce lieu aura vocation à rassembler les partenaires de l'habitat (association de locataires, bureau

d'accès au logement, association départementale d'information sur le logement). Dans le cadre du projet de revitalisation, il est envisagé d'en faire aussi un lieu de rencontre entre particuliers souhaitant rénover leurs logements et les professionnels locaux répondant ainsi aux objectifs de chacun.

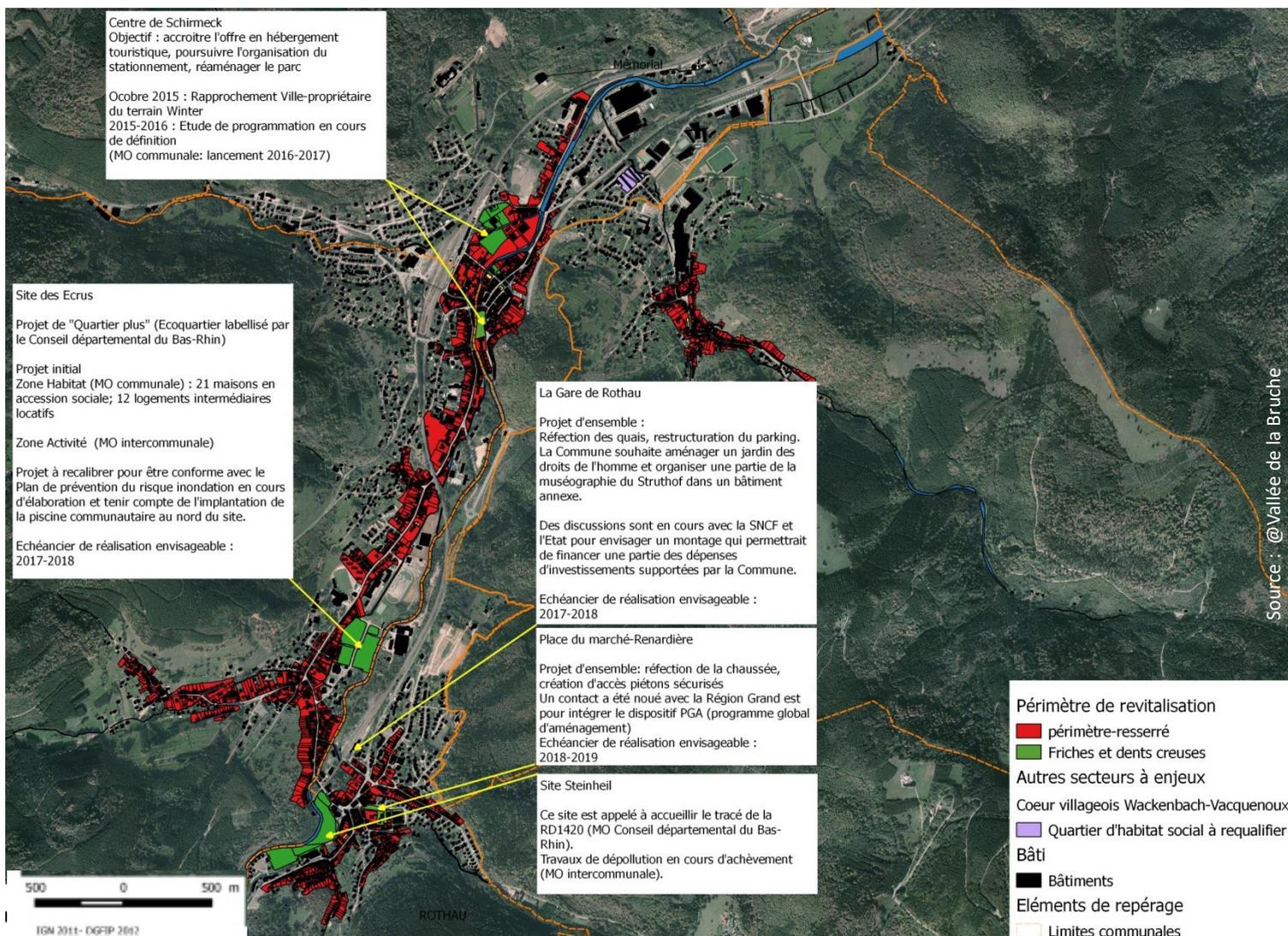


La revitalisation : renforcer les fonctions de centralité du pôle urbain

La reconquête du centre-ville de Schirmeck par les classes moyennes et supérieures passe par la réalisation d'un projet global mêlant des opérations immobilières complémentaires aux projets de réhabilitation menés dans le parc privé dans le cadre de l'OPAH-RU et la requalification d'espaces publics. Une attention particulière sera également portée à la possibilité de réaliser des offres de services innovants et des équipements touristiques dont le manque pénalise la fréquentation du centre-ville et de ses commerces.

Renforcer les polarités urbaines et mobiliser les dents creuses

Afin de renforcer la cohésion des communes qui composent le centre-bourg et le rendre attractif aux habitants et aux touristes, la collectivité a conduit un projet global de requalification des espaces publics et des dents creuses :



Les projets urbains : point d'avancement avril 2016 et perspectives

Mettre l'innovation au service des acteurs économiques

La commune a pour action prioritaire de mettre en place la fibre optique afin de couvrir les besoins des entreprises ou encore ceux de la clinique St Luc à Schirmeck (développement de la télémédecine etc.).

En faisant l'observation que près de la moitié des actifs quittent la ville pour aller travailler à l'extérieur, la collectivité a lancé la mise en service du centre

de télétravail de Schirmeck. Cette opportunité permettra un gain de flexibilité pour les entreprises (mutualisation des locaux libres, gestion plus aisée du stationnement...) et constituera un atout d'attractivité pour le centre-bourg et pour le bassin de vie à travers la réduire des nuisances générées par les déplacements domicile-travail et l'animation du centre en journée.

La revitalisation : Offrir un accès aux services à tous

Zoom sur la création de la Maison des Services Au Public

La Communauté de communes de la Vallée de la Bruche s'est donnée pour objectif d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services sur le territoire rural qui est le sien, soit 26 communes, toutes classées en zone de montagne sur un axe nord-sud de 35km de long.

Depuis 2003, la Maison de la Vallée, siège de la CCVB, regroupe sur la commune de Schirmeck, un ensemble de services pour tous les publics. Elle a été labellisée Maison de services au public (MSAP) le 15 janvier 2016.

Gérée et animée par la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche, il s'agit d'un espace mutualisé de services au public qui a vocation à délivrer une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

Outre les partenaires habituels, la MSAP compte d'autres opérateurs dont les services entrent dans les champs des prestations sociales et de l'aide à l'emploi, mais aussi ceux de la santé, l'habitat, la formation et l'insertion, le soutien à la famille et à la parentalité, la valorisation de l'environnement et de l'agriculture, le tourisme, les prestations aux salariés et aux professionnels.



La Maison de Services Au Public en 2016

Source : ©Vallée de la Bruche

Le projet en dates

1980 : Création du SIVOM du Pays de la Haute-Bruche qui s'est transformé en District puis en Communauté de communes de la Vallée de la Bruche.

2003 : Ouverture de la Maison de la Vallée à Schirmeck

2014 - 2016 : AMI « centres-bourgs » - ouverture de la Maison des Services au Public

2016 : Signature de la convention d'OPAH

2017 : Chantier de construction de l'équipement nautique à La Broque

Pour en savoir +:

Éric Muziotti, Secrétaire Général, Communauté de communes de la Vallée de la Bruche
e.muziotti@valleedelabruche.fr

Marc Schneider, Chef du service Habitat à la DDT 57
marc.schneider@moselle.gouv.fr

Cette fiche fait partie d'une série de fiches consacrées à la valorisation de retours d'expériences de revitalisation de Centres-Bourgs

Les fiches sont disponibles sur : <http://www.centres-bourgs.logement.gouv.fr/>



Ce document ne peut être vendu. La reproduction totale du document est libre de droits.

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

